

La Tribune/HebdO, 7 septembre 2017

POLITIQUE

SÉNATORIALES 2017

UN SCRUTIN PLUS IMPORTANT QUE JAMAIS

On a beaucoup évoqué sa disparition. Pourtant, le Sénat est dorénavant le dernier lien réel entre les territoires et le législateur, le non-cumul des mandats ayant finalement redonné tout son sens à la « chambre haute ». À Orléans, la ville centre pourra, au soir du 22 septembre prochain, se pour la première fois en quinze ans, ne plus voter de représentant issu de sa majorité au sein des deux assemblées. **PAR JEAN-PIERRE**

Après les élections générales et législatives, les sénatoriales se déroulent peu à peu. Elles ont une importance capitale pour les citoyens. Et pour ceux à l'échelle nationale, elles ont une importance capitale pour les territoires. Elles ont une importance capitale pour les citoyens. Et pour ceux à l'échelle nationale, elles ont une importance capitale pour les territoires.



Le Sénat, lieu de débats et de décisions.

Le Sénat, relais des collectivités

Pour les sénateurs, le contexte est un peu différent. Leur mode de scrutin est différent. Ils sont élus indirectement par les députés, les conseillers régionaux, les conseillers départementaux, les conseillers généraux, les conseillers municipaux et les maires.

Le Sénat est un organe de représentation des collectivités territoriales. Il est composé de sénateurs élus indirectement par les députés, les conseillers régionaux, les conseillers départementaux, les conseillers généraux, les conseillers municipaux et les maires.

Orléans abouit

À Orléans, le scrutin est un peu différent. Les députés ont été élus le 17 juin. Les sénateurs seront élus le 22 septembre. C'est la première fois en quinze ans que la ville centre n'aura plus de représentant issu de sa majorité au sein des deux assemblées.

À SAVOIR / SÉNATORIALES

DEUX CANDIDATS POUR UNE MAJORITÉ

Deux candidats se présentent pour la majorité au Sénat. Il s'agit de Jean-François Dubois, député-maire de la ville de Bourges, et de Jean-François Dubois, député-maire de la ville de Bourges.

LES RÉPUBLICAINS DE SEBASTIEN GRIGNARD

Les républicains de Sébastien Grignard se présentent pour la majorité au Sénat. Ils ont une longue expérience politique et une forte présence dans les territoires.

LA DÉMOCRATIE DE MARCHE ALINE MÉRIAU

La démocratie de Marche d'Aline Mériaux se présente pour la majorité au Sénat. Elle a une forte présence dans les territoires et une longue expérience politique.

QUI VOTE ?

Les grands électeurs sont les députés, les conseillers régionaux, les conseillers départementaux, les conseillers généraux, les conseillers municipaux et les maires. Ils ont le droit de voter pour les sénateurs.

Le scrutin est un peu différent. Les députés ont été élus le 17 juin. Les sénateurs seront élus le 22 septembre. C'est la première fois en quinze ans que la ville centre n'aura plus de représentant issu de sa majorité au sein des deux assemblées.